



ATTESTATION D'APTITUDE

Propriétaires ou détenteurs
de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie
(Article L. 211-13-1 du code rural)

Délivrée en application de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de la protection des personnes contre les chiens dangereux.

La présente attestation est délivrée à :

Nom de naissance : LACHIVER

Nom d'époux(se) : _____

Prénom(s) : Gaëlle

Né(e) le : 14 06 1991 à : Talence 33 France
 Jour Mois Année Commune de naissance Département Pays

Elle est délivrée après suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du code rural et organisée par la personne suivante, habilitée à dispenser cette formation.

Qualité du formateur :

Nom de naissance : VERSCHUEREN
Prénom(s) : Wini
Adresse : 16, rue Jules Guesde
 33400 TALENCE

Habilité en Préfecture de la Gironde, mai 2020.

Fait à Talence _____ , le 14/12/2023

Signature et cachet du formateur :

W. Verschueren

CANECOLE
16 rue Jules Guesde - 33400 TALENCE
Tél. 06 30 59 27 83
SIRET 501 613 087 00037 - APE 990E